

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2017
Séance du 05 juillet 2017

N° 08
Objet : Adhésion à la Mission
Développement Economique 04
et désignation d'un représentant
au Conseil d'Administration

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le cinq du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de juin 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : LE CORRE Thibault

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILLAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUBERT Serge, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUX MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge (à partir du rapport n° 12), COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine (jusqu'à rapport n° 7), DE VALCKENAERE Gilles, DOMENGE Eliane, EYMARD Max FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUÑOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 9), PAUL Gérard, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONNATTE Lionel, TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

CAZERES Benoit, a donné pouvoir à DULAU Marie France

Etaient représentés :

AYMES Bernard a donné pouvoir à DOMENGE Eliane
BALIQUE François a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard
BLANC Michel a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BONZI Maryse a donné pouvoir à PAUL Gérard
CASA Chantal, a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle
CHATARD Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul à partir du rapport n° 8
FERAUD Maryline a donné pouvoir à BONNET Brigitte
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à COMBE Gérard
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
ORSINI Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle jusqu'au rapport n° 8
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à SUZOR Pierre
VILLARD René a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
VILLARON Bruno a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre	ISOARD Roger
AUZET Eric	PAUL Gilles
AUZET Guy	PAYAN Claude
BLOT Michel	REBOUL Chidéric
BOURJAC Jean Marie	REINAUDO Patrick
DEORSOLA Jean Paul	ROCHAT Jacques
ESMIOL Gérard	SFRECOLA Alain
FIAERT Claude	URQUIZAR Danielle

Monsieur Philip NICOLOSI, rapporteur, expose ce qui suit :

Dans le cadre de sa compétence en développement économique, Provence Alpes Agglomération est membre du Conseil d'administration de la Mission de développement économique 04.

La MDE 04 est une association Loi 1901 créée début 2007.

L'agence a pour missions de:

- promouvoir le territoire auprès de porteurs de projets (notamment sur les filières d'activités phares du département : cosmétique, agro-alimentaire, énergies),
- prospecter des industriels en France et à l'étranger en recherche de sites d'implantation (salons, veille presse, e-mailing/ mailing/ phoning...),
- accueillir et accompagner les entreprises sur le territoire en leur proposant une offre de services sur-mesure,
- contribuer à la stratégie de développement économique des Alpes de Haute-Provence avec les acteurs économiques locaux. Autrement dit, la MDE est l'outil commercial et marketing des Alpes de Haute-Provence.

L'association est administrée par un conseil composé de 19 membres représentants les collectivités territoriales, les institutions économiques et les entreprises.

Il n'y a pas de cotisation demandée pour l'année 2017.

Conformément aux statuts de la MDE, Provence Alpes Agglomération dispose d'un membre au sein du Conseil d'administration de l'association.

Afin d'assurer la représentation de Provence Alpes Agglomération au sein de la structure, il vous est proposé d'adhérer à l'association et de désigner la Présidente de l'Agglomération pour siéger au conseil d'administration de la MDE 04.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 3 abstentions

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

